



# Le Conseil canadien de l'ombudsman parlementaire accueille le premier ombudsperson de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 10 février 2022

L'Île-du-Prince-Édouard devient la dernière province à nommer un agent indépendant chargé d'assurer l'équité et d'offrir un moyen sûr de déposer des plaintes en divulgation dans la fonction publique.

La semaine prochaine, Sandy Hermiston deviendra la première ombudsperson et commissaire à la divulgation dans l'intérêt public de la province. Le Conseil canadien de l'ombudsman parlementaire (CCPO) accueille chaleureusement la nouvelle personne.

« Au nom du CCPO, j'aimerais féliciter Mme Hermiston pour sa nomination. En tant qu'ombudsman des îles Caïmans et ancienne avocate générale du bureau de l'ombudsman de l'Alberta, Mme Hermiston apporte une expérience considérable à la table », a déclaré Marianne Ryan, présidente du CCPO et ombudsman de l'Alberta.

Le CCPO est composé d'un ombudsman provincial et territorial, dont les membres ainsi que leur bureau, travaillent ensemble pour promouvoir l'équité pour tous les canadiens et canadiennes. Avant cette annonce, toutes les provinces et tous les territoires canadiens, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nunavut, avaient un ombudsman provincial. Bien que le rôle de l'ombudsman puisse varier d'une province à une autre, le mandataire a des pouvoirs conférés par une loi et un mandat établi par l'assemblée législative ou l'Assemblée nationale (Québec). Les ombudsmen au Canada peuvent également avoir des mandats sur la protection de la vie privée, d'enquêtes sur les divulgations d'intérêt public, les services à l'enfance et à la jeunesse et les services en français, selon la province.

En tant qu'ombudsperson de l'Île-du-Prince-Édouard, Mme Hermiston se joindra à ses homologues provinciaux en tant qu'agente indépendante chargée de superviser le gouvernement et de mener des enquêtes pour s'assurer que les gens sont traités équitablement dans la prestation des services publics. Dans son double rôle en tant que Public Interest Disclosure Commissioner, le bureau de Mme Hermiston facilitera également la divulgation d'actes répréhensibles et offrira aux employés du secteur public un moyen sécuritaire de déposer des plaintes en représailles.

Hermiston attend avec impatience la promesse d'une province et d'un nouveau bureau axé sur un traitement équitable.

« Les ombudsmen parlementaires jouent un rôle de plus en plus important en veillant à ce que les normes d'équité au sein du gouvernement se traduisent par un meilleur accès des canadiens aux services publics », a déclaré Mme Hermiston, « J'ai hâte d'être au service de l'Île-du-Prince-Édouard, d'appuyer le règlement collaboratif des plaintes et de contribuer à inspirer la confiance du public dans l'administration du gouvernement. »

Depuis 2017, Mme Hermiston a travaillé comme première ombudsman pour le gouvernement des îles Caïmans, en supervisant notamment le traitement des plaintes de mauvaise gestion, des plaintes en déontologie policière, des appels à la liberté d'information en matière de divulgation de dénonciateurs et des questions de protection des données personnelles. Auparavant, en tant qu'avocate générale de l'Ombudsman de l'Alberta, elle a également aidé à ouvrir le premier bureau du commissaire à l'intérêt public de la province en 2013.

À titre d'ombudsman de l'Île-du-Prince-Édouard, Mme Hermiston entrera en fonction le 14 février 2022.

#### Information complémentaire

Bien que les mandats individuels diffèrent, tous les ombuds valorisent l'indépendance, la primauté du droit, l'inclusion et le gouvernement ouvert. La plupart des ombuds parlementaires, y compris l'Île-du-Prince-Édouard, ont le pouvoir d'ouvrir une enquête de leur propre initiative. De nombreux ombudsmans s'en érigent pour corriger l'injustice dans le cas où des problèmes de nature systémique ont été mis au jour.

Le 5 novembre 2021, l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard a approuvé à l'unanimité la nomination de Sandy Hermiston à titre de première ombudsperson parlementaire. Mme Hermiston a travaillé comme avocate générale pour le bureau de l'ombudsman de l'Alberta pendant trois ans avant de devenir le premier ombudsman des îles Caïmans en 2017.

Marianne Ryan est le neuvième ombudsman de l'Alberta et la deuxième commissaire à l'intérêt public. Elle est présidente du CCPO depuis juin 2021.

Pour en savoir plus sur Mme Hermiston, vous trouverez sur le site web de l'Ombudsman de l'Alberta:

<https://www.ombudsman.ab.ca/alberta-to-the-cayman-islands-answering-the-call-for-administrative-fairness/>

Pour en savoir plus sur l'annonce de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard:

<https://www.assembly.pe.ca/legislative-assembly-unanimously-approves-appointment-of-new-ombudsperson>

La Loi sur l'ombudsperson de l'Île-du-Prince-Édouard:

[https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/legislation/o-5-.01\\_ombudsperson\\_act.pdf](https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/legislation/o-5-.01_ombudsperson_act.pdf)

## Media inquiries

Amanda Clements-Harvey

780-427-2756

Communications Manager, Alberta Ombudsman